

Image not found or type unknown



Prescription sur redevance occupation du domaine publique

Par **tomcat**, le **02/12/2013** à **10:46**

Bonjour a tous, il y a quelques jours j'ai reçu de la part du tresor publique un avis de mise en demeure de payer une facture vieille de 2004 (redevance d'occupation du domaine publique), je n' ai jamais eu de lettre ou de mise en demeure concernant cette facture juqu'a aujourd'hui. en fait j'ai toujours payé cette redevance mais je n'en ai plus la preuve. Y a t il une solution ? pouvez vous m'indiquer les textes de lois et article ? Merci.